



YAKYMOUR
LE CANNET-CANNES

12 Août 1971

Cher Monsieur Talaat,

A la suite d'un échange de courrier avec Mohamed BAKRI et Maître MOHAMED MAHMOUD IBRAHIM, dû à une réclamation de la Mouassassah que je ne comprends pas puisque je ne suis en retard d'aucun paiement vis-à-vis de cet Organisme, je me vois réclamer la somme de LE. 35,426, laquelle se trouve portée à LE.570,226 (!) avec les taxes et pénalités, et je me vois contrainte d'abuser de votre gentillesse pour vous demander de m'aider encore une fois en cette affaire que vous aviez si bien débrouillée la première fois.

BAKRI fait ce qu'il peut dans ce domaine, ainsi que vous le verrez dans sa lettre du 3.8.71 dont je vous joins photocopie ainsi que de tout le dossier, quant à Me MOHAMED MAHMOUD IBRAHIM, il ne semble pas très intéressé par cette question et conseille de payer, sans autre.

Dans ce dossier que je vous joins pour vous donner tous les éléments de jugement que je possède, vous verrez également que, début juin, une autre difficulté avait été soulevée pour le paiement de mon personnel et de différentes sommes que j'avais à régler, y compris au Gouvernement Egyptien, à la suite d'une décision de l'Office des Changes que vous connaissez sûrement. Je me suis donc trouvée dans l'obligation/^{de ouvrir} un compte nouveau en Egypte, car je n'ai plus le droit de faire transférer de la Suisse des devises à mon Compte Non-Résidant "C", mais seulement à ce nouveau Compte Non-Résidant "Libre", ce qui représente pour moi une augmentation d'environ 30 %, alors qu'il me paraîtrait plus que normal de pouvoir régler les salaires de mon personnel Egyptien avec mon Compte Non-Résidant Iranien qui est toujours bloqué. Non seulement je ne peux en disposer d'aucune façon, mais je ne peux même obtenir aucune information sur sa position. Pourtant, lorsque le Gouverneur du Caire, Monsieur Mohamed SAAD EL DIN SAYED m'avait demandé mon accord pour faire débloquer LE. 2000, au bénéfice de Sociétés Sportives, cela avait été obtenu avec la plus grande facilité.

J'ajoute également que je possède aussi la nationalité Britannique, mais que mon Mari avait choisi d'utiliser plutôt notre nationalité Iranienne au moment des difficultés entre l'Angleterre et l'Egypte.

Alors que l'attachement que mon Mari et moi-même avons toujours porté à l'Egypte n'est plus à démontrer, vous comprendrez que je ressente vivement toutes ces brimades et toutes les difficultés que l'on ne cesse de me soulever, ce qui ne m'incite pas à retourner en Egypte où je ne me sens pas la bienvenue puisque l'on ne cesse de m'y créer des ennuis. C'est pourquoi j'aimerais exposer tout cela par lettre à une personnalité Egyptienne ayant pouvoir de faire cesser ces tracasseries en m'accordant sa protection, peut-être même au Président, et je vous serais obligée de vouloir

...../

LE CANNET-CANNES
LE 10 OCT 1972

bien me dire ce que vous en pensez.

En effet, je voudrais tout de même faire comprendre que le plus simple moyen pour moi de supprimer tous ces ennuis que l'on me fait serait d'en supprimer la cause en renvoyant tout mon personnel et en fermant mon Mausolée, sans tenir compte de l'intérêt touristique qu'il présente pour l'Egypte puisque les Egyptiens eux-mêmes n'en tiennent pas compte.

Je regrette de vous mêler encore une fois à mes ennuis et vous remercie beaucoup pour les conseils que vous pourrez me donner.

J'espère que tout va pour vous comme vous le désirez, que vous êtes maintenant complètement remis des ennuis de santé que vous avez eus et, en vous priant de transmettre mon bon souvenir à Madame TALAAT, je vous adresse, ainsi qu'à votre famille, tous mes meilleurs vœux en toutes choses.

avec mes remerciements anticipés

Bonne Soirée Sincèrement,

A. Aghakhan

.....